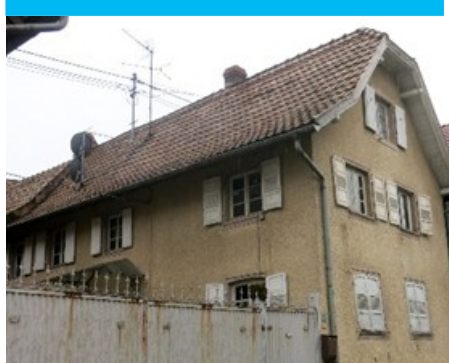


Les aventuriers du colombage perdu

On construit des maisons à pans de bois en Alsace depuis le Moyen-Âge, d'abord à bois longs, puis à bois courts à partir du XVI^{ème} siècle. Cette technique d'assemblage permet en effet de réaliser des bâtiments plus légers et plus solides.



Les pièces horizontales et obliques, d'abord utilitaires, trouvent également une vocation de décoration, qui sera complétée par des éléments purement décoratifs comme des croix de Saint-André, des losanges ou des chaises curules.



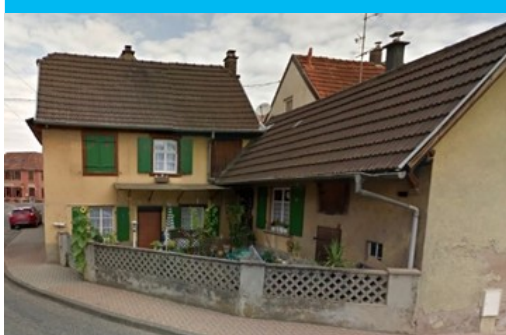
Vers 1870, la mode de la construction en briques éclipse les constructions à colombages. A cette époque, les propriétaires de maisons à pans de bois, pour ne pas paraître trop démodés voire pour avoir l'air aisés, crépissent les façades de leurs maisons.



La beauté des colombages alsaciens sera souvent retrouvée dans les années d'après-guerre, mais certaines maisons sont aujourd'hui encore crépies, alors qu'elles sont bâties à pans de bois, intéressants témoins de cette époque.



Un œil exercé saura les retrouver à Quatzenheim, comme sur notre ancienne école. Ouvrez l'œil, des cadres de fenêtres en bois constituant un bon indice !



Peut-être certaines retrouveront-elles leurs colombages lors d'un futur ravalement de façade, comme c'est actuellement le cas au 10 rue des Seigneurs. **L'origine**



du **colombage** remonte à la nuit des temps, sans doute aux époques protohistoriques où l'on construisait des huttes à structure de poteaux de bois dont on retrouve quelques traces en Als-



ce (Une maison de type « néolithique rubané » a été reconstituée à Holtzheim).

Le bois utilisé dans les colombages des maisons les plus opulentes est le chêne. Ce bois noble



est en effet le plus coûteux. Vient ensuite les conifères : le mélèze, l'épicéa, le pin sylvestre mais surtout le sapin. On utilise plus rarement les essences de



bois comme le hêtre ou l'orme. Pour diminuer les coûts, un riche propriétaire pouvait utiliser du chêne sur les parties visibles de sa maison et une essence moins chère à l'arrière (invisible des passants !) Pour noircir le bois, on le traite avec du sang de bœuf ou du brou de noix fixé au vinaigre.

Julien Riehl

Spécial Urbanisme

Hopla Zwätzne !

Bulletin communal de Quatzenheim n°41
Mai 2021

Le mot du Maire



Chères Quatzenheimois, chers Quatzenheimois, Liewi Zwätzner,

C'est le printemps ! Les journées rallongent, la nature s'éveille, émerveille avec ses abondantes fleurs aux multiples couleurs et aux parfums délicats.

Cependant, le contexte actuel est toujours marqué par cette crise sanitaire qui continue de bouleverser notre quotidien. Il nous faut porter espoir sur les avancées médicales et l'efficacité de la vaccination qui, je l'espère, nous permettront de nous retrouver très bientôt dans des conditions agréables et sereines. Les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés : n'hésitez pas à les solliciter en cas de besoin.

Pour les conseils municipaux, une règle perdure : les premières semaines de l'année sont consacrées aux débats sur les orientations budgétaires. Que l'on soit maire, adjoint ou conseiller municipal, une seule chose anime notre action : faire avancer les projets pour vous, nos enfants, notre village.

Le budget 2021, nous l'avons bâti pour qu'il soit le reflet de nos ambitions pour Quatzenheim. L'intérêt général demeure la boussole de l'équipe municipale et les fils conducteurs résident dans l'amélioration de l'impact écologique de la commune, la consolidation de notre engagement dans la transition énergétique, le bien vivre ensemble et l'innovation pour donner un nouvel élan à la démocratie participative.

Au regard de la situation économique et sociale particulière du moment, le conseil a fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition cette année. Les investissements et actions inscrites au budget 2021 seront donc financés à budget constant et sans recours à l'emprunt. Cette crise ralentit notre rythme mais elle n'empêche pas pour autant la commune de rester active, en témoignent :

- un marché hebdomadaire qui se tient chaque mardi soir au centre du village ;
- la naissance de l'association « les arboriculteurs de Quatzenheim » dont les membres se consacreront à la plantation d'arbres fruitiers sur les terrains appartenant à la commune ;
- le renforcement de la communication et en particulier celle du numérique, qui offre plus de réactivité. Outre le Hopla Zwätzne, l'information vient désormais à vous avec le Quatz'actus, notre page facebook ainsi que le site Internet.

S'agissant des travaux, ceux relatifs à l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite vont démarrer au courant de l'année. La rénovation de l'ancienne salle de classe est en cours tout comme la confection de nouveaux bacs à fleurs. Le déploiement de la fibre quant à lui se poursuit sur la commune en 2021.

Nous sommes également en train de tester un premier module qui doit nous permettre de réduire la vitesse aux entrées et sorties du village et nous continuerons à investir dans des aménagements de sécurité routière.

Alors même si les incertitudes demeurent, tout comme les protocoles sanitaires qui doivent être rigoureusement respectés, nous continuons d'aller de l'avant, dynamiques et pleins d'espérance.

Bliiwe gsund un munder

Le Maire
Jacky WAGNER

« L'intérêt général demeure la boussole de l'équipe municipale et les fils conducteurs résident dans l'amélioration de l'impact écologique de la commune...le bien vivre ensemble et l'innovation... »

Elections régionales et départementales

Les élections se dérouleront les 20 et 27 juin. Elles auront lieu dans la salle des fêtes et dans la salle des Petites Fugues pour séparer les 2 votes. Voir le site internet de la mairie

www.quatzenheim.fr

Nouveau : la procuration en ligne (et 2 procurations désormais autorisées par personne)

www.maprocuration.gouv.fr

Campagne de stérilisation des chats

Le conseil Municipal a commencé une campagne de stérilisation des chats errants. (déjà 10 chats stérilisés). Des cages sont posées pour les attraper et les stériliser ou castrer par un vétérinaire habilité. Bien sûr les chats tatoués, pucés éventuellement capturés seront remis à leurs propriétaires (d'où l'importance de bien faire marquer son animal). Il est recommandé de ne plus nourrir les chats errants afin de ne pas encourager une prolifération nuisible aussi bien aux animaux qu'aux habitants.

Un marché en extension

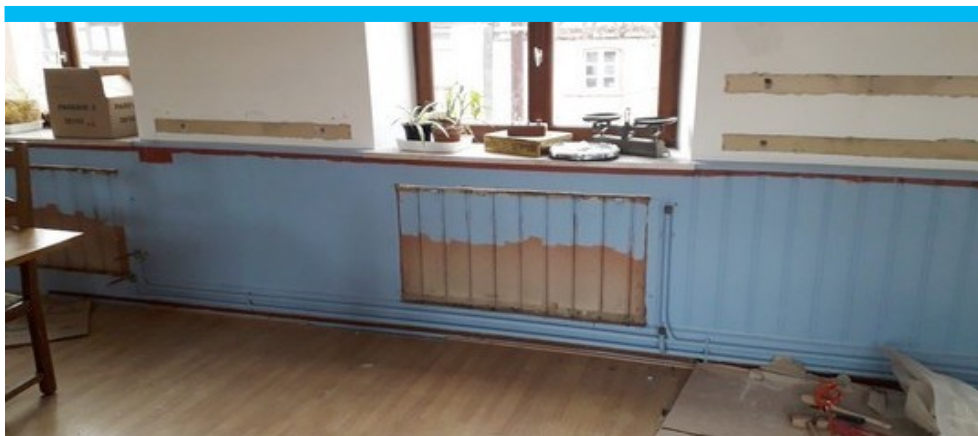
Le marché du mardi soir réunit désormais un boucher, un maraîcher, un fromager, un vendeur de saucissons et de biscuits bretons et d'escargots, un apiculteur le 1er mardi de chaque mois et un traiteur qui propose des plats à emporter. Avec les beaux jours il ne peut que réunir encore plus de clients : la convivialité et les échanges sont un plus au cœur



de notre village durant cette pandémie !

La nouvelle salle du Conseil de la Mairie

Les travaux de rénovation de l'ancienne salle d'école de la Mairie avancent bien afin d'en faire une salle du Conseil digne de ce nom. Afin de la mettre aux normes il est procédé entre autre à l'isolation intérieure des murs, le remplacement des radiateurs vétustes ainsi que les fenêtres. Un nouvel équipement table et chaises complètera cette rénovation. Hormis la pose des fenêtres les travaux sont réalisés en régie. Un immense merci à toute l'équipe de Conseillers municipaux et aux agents techniques municipaux et en particulier à Bernard Houpert et Damien Lacourt qui apportent leur savoir-faire et leurs compétences avec



dévouement sans compter les heures.

Nettoyage des caniveaux

Un arrêté municipal a été pris pour l'entretien des caniveaux et trottoirs. L'article 2 de ce dernier attribue aux propriétaires et aux locataires riverains de la voie publique, l'entretien des trottoirs et des caniveaux. Ces derniers doivent être balayés, désherbés et démoussés régulièrement. Un espace de 1,20 m doit aussi être entretenu si le trottoir est inexistant.

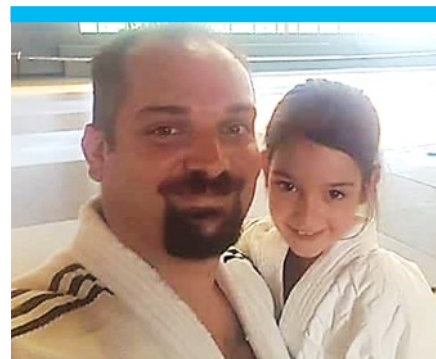
Bruit des regards d'assainissement

Après plusieurs tentatives de réparation, le SDEA a décidé de changer les regards bruyants. Ces travaux devraient être réalisés début juillet.

Josette Prim : Bonjour Léa, parles nous un peu de toi...



Léa : Je m'appelle Léa Vivier, j'ai 9 ans et je suis née le 30 avril 2012, à Schiltigheim. Je suis venue à Quatzenheim en août 2015. J'aime bien être dans ce village car il y a mes copains que je connais depuis la maternelle. Je vais en classe en CE2 avec Mme ERHARD dans la nouvelle École à Furdenheim. Elle est toute neuve et nous y avons même une bibliothèque. J'ai pu retrouver des copains dont j'avais été séparée quand il y avait les 4 écoles. Mes loisirs préférés sont le Judo et j'aime aussi beaucoup le dessin, la peinture. et je jardine avec maman qui a une parcelle dans les Jardins Partagés du Moulin à Quatz !



JP : Quand as-tu commencé à faire du judo ?

Léa : J'ai commencé à 3 ans dans la section baby judo dans l'ancien dojo sous l'école à Quatzenheim. avec Louis BARTH, qui s'occupe des baby et Eveil judo et avec mon papa qui l'assistait. Puis nous sommes allés dans le nouveau dojo à FURDENHEIM, plus grand et

tout neuf, j'aime accompagner mon papa quand il s'entraîne avec les adultes mais je ne fais pas tous les exercices !

JP : Pourquoi as-tu choisi ce sport ?

Léa : Parce que mon papa en faisait et est professeur dans le cours du jeudi soir avec les 6 - 9 ans. Le judo me plaît beaucoup et m'a appris les roulades avant et arrière, à chuter sans me faire mal. J'ai appris à rester calme pour saluer au début et à la fin des cours. Et à savoir accepter de perdre sans pleurer ou de gagner sans me vanter !

JP : Racontes nous ton parcours



dans cette discipline

Léa : J'ai commencé au baby judo puis éveil (de 3 à 5 ans) puis en judo à 6 ans, jusqu'à atteindre actuellement la ceinture jaune/orange que j'ai obtenue l'année dernière. Je fais des petits tournois appelés "districts" pour rencontrer d'autres judokas, mais j'ai un peu le trac ! Quand j'étais trop petite pour combattre debout je combattais au sol et j'ai remporté quelques médailles d'or, Trop bien !

JP : Qu'est ce qui te plaît le plus dans cette activité ?

Léa : d'abord parce que mon professeur est mon papa et aussi parce que je peux retrouver tous mes copains et c'est très diversifié. Pendant le COVID, on s'entraînait même avec des mannequins ! J'ai hâte d'avoir le droit de nouveau de faire du sport en intérieur !

JP : Trouves tu que cela est difficile d'apprendre ?

Léa : Certaines techniques sont difficiles à apprendre et les noms sont compliqués, comme KUZURE GESA GATAME (une immobilisation au sol) et KO UCHI GARI une technique debout pour faire tomber mon partenaire vers l'arrière. Et beaucoup de choses à penser en même temps ! Mais ça va, j'y arrive !

JP : Quelles qualités selon toi faut il posséder pour arriver à un bon niveau ?

Léa : il faut écouter attentivement ce que dit le professeur et reproduire exactement les mouvements du judo qui sont très précis. Il faut être aussi très souple pour bien tomber, bien se relever et faire les divers gestes.

JP : Aimerais tu faire de la compétition à haut niveau et pourquoi ?

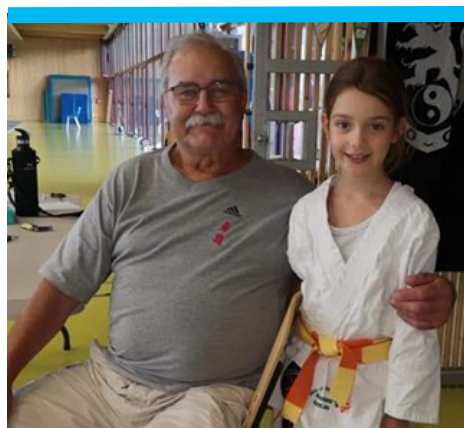
Léa : Oui j'aimerais bien faire de la compétition mais pour l'instant je suis trop jeune. Cela doit être passionnant

JP : quel métier voudrais tu faire plus tard ?

Léa : Plus tard j'aimerais être danseuse. J'aime la danse classique. J'en faisais à PFULGRIES-HEIM avant la COVID. J'adore la musique, j'aime beaucoup les kids United que j'ai vu en concert, M.POKORA, Carla...

JP : Conseillerais-tu à tes amis de faire ce sport ?

Léa : Oui, au moins pour venir le découvrir et je suis sûre que certains aimeraient, une fois qu'ils auraient essayé !



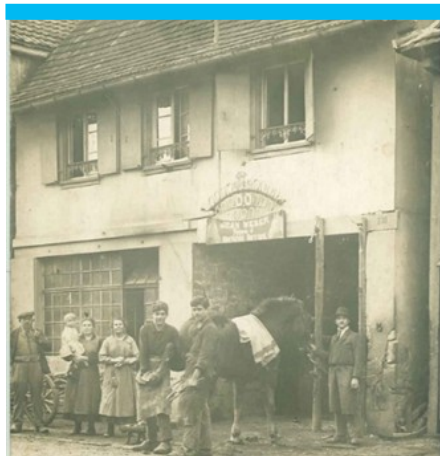
Témoignages

La famille Weber : du maréchal ferrant aux automobiles...

La famille Weber est présente dans notre village depuis la nuit des temps...et a toujours joué un rôle important dans la vie de tous les jours.

Josette Prim : Depuis combien de temps votre famille est à Quatzenheim ? quel était le métier de vos ancêtres ?

Rémy Weber : Ma famille était à Quatzenheim depuis toujours et mes ancêtres ont toujours été Maître Forgeron et Maréchal Ferrant...depuis, Michel Weber 1826-1897(également 1^{er} adjoint) puis Michel Weber 1858-1911, puis Jean Weber 1833-1929 puis René Weber 1921-1962, puis ma mère Marthe Weber 1926-1986. Mon grand-père Jean soignait aussi les chevaux des maladies des sabots et souvent le vétérinaire venait lui demander conseil. Il s'occupait aussi à l'époque des chevaux de la firme Bugatti à Molsheim !



La Forge rue des Seigneurs

JP : Autrefois votre père René Weber était maréchal ferrant à Quatzenheim ?

RW : Oui il occupait la forge rue principale à côté de la ferme Schwyer. Cela rendait le village vivant avec le bruit de l'enclume toute la journée. Il forgeait les fers à cheval ou ceux de la vache, car à l'époque c'était les

moyens de déplacement avec les charrettes et de travail aux champs utilisés par tous. C'était un sacré bonhomme, incorporé de force, il s'était sauvé et était revenu en brandissant le drapeau français !

JP : Et les outils étaient aussi fabriqués dans la forge ?

RW : Oui bien sûr , pour les paysans les fourches, faucilles, faux et pour les artisans , les pinces, ferrures, clous at aussi des grilles en fer forgé.

JP : Et il travaillait aussi avec le charron ?

RW : Oui pour fabriquer les roues des charrettes car celles-ci étaient cerclées de fer mais aussi pour fabriquer les tonneaux qui étaient aussi cerclés de fer. Ils servaient à conserver le vinaigre, le vin ou même les harengs que vendaient l'épicier M. Weill de la rue des seigneurs !

JP : Comment vous est venue la vocation de devenir garagiste ?

RW : Depuis tout enfant je voulais devenir mécano...j'ai construits à 13 ans des kartings pour



Collection de fers sur mesure du Grand-père Jean Weber

moi et mes copains, j'adorais bricoler ! on m'a mis à Schiltigheim dans une école comme apprenti et personne ne voulait croire que j'étais apprenti car je savais tout faire... alors à force, ils ont accepté que je devienne mécano.

JP : Vous êtes resté dans les moyens de

transport, logique ! quand avez-vous monté le garage ? c'était quand ?

RW : Les murs avaient été montés vers 1925 à peu près, là il n'y avait que des champs et une forêt... Ensuite la maison a été construite en 1928. Puis mon garage comme aujourd'hui a vu le jour en 1974 et 1978.



Le garage construit vers 1925

JP : Vous avez aimé faire ce métier dans le village ?

RW : Oui, j'adore toujours mon métier et la mécanique, et puis on aide les gens, on est en contact avec les habitants, on peut rendre service...

JP : Et en plus vous avez été adjoint au maire durant combien de temps ?

RW : Oui j'ai fait 3 mandats de 1^{er} adjoint et 1 mandat de conseiller. C'est très prenant avec beaucoup de responsabilités.

Josette Prim : Quels sont vos projets dans l'avenir ?

Rémy Weber : J'aime faire des escapades dans le sud de la France où le climat est doux et la vie différente, on peut vivre autrement, on a pu s'en rendre compte avec la pandémie...



Rémy Weber 1^{er} adjoint au Conseil Municipal de 2008

Les projets de ma commune

Le permis de démolir

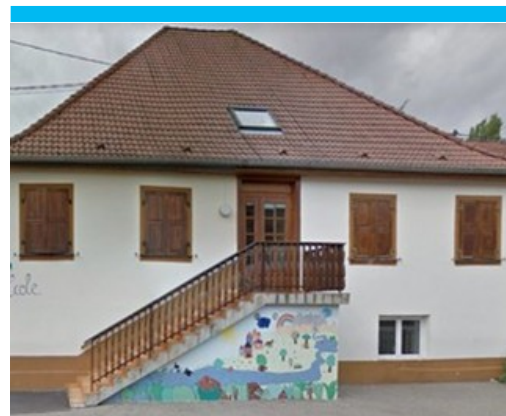
Le Conseil Municipal a décidé d'instituer le permis de démolir sur tout ou partie du territoire communal, conformément à l'article R.421-27 du code de l'urbanisme. En 2007 il avait été institué dans les zones UA du POS alors en vigueur.

Il a été démontré qu'il serait intéressant d'instituer le permis de démolir sur un périmètre plus large, afin de garantir une bonne information de la commune sur l'évolution et la rénovation du cadre bâti de son territoire, également de protéger la richesse patrimoniale du territoire et aussi de gérer le risque de coulées d'eaux boueuses et les modifications de chemins d'eau qui peuvent résulter des démolitions.

Enfin pour éviter des projets architecturaux peu heureux dans le village.

Vente de l'ancienne école

Le bâtiment de 265m2 qui abritait l'école Rue de l'Ecole ne peut pas être affecté à un usage public vu sa vétusté. Dans ces conditions le Conseil Municipal a procédé à son aliénation et a décidé de le mettre en vente. Une société a été contactée pour faire les différents diagnostics obligés avant la vente.



Rendre les trottoirs propres!

Le conseil municipal s'engage dans une campagne de sensibilisation contre les déjections canines. Vivre ensemble, partager l'espace public c'est d'abord une façon de démontrer combien nous sommes respectueux des autres. Nos amis à quatre pattes sont les bienvenus mais il leur est interdit de piétiner les jolies fleurs dans les parterres, de faire un trou par-ci, une crotte par-là et ainsi souiller les trottoirs et les chemins de promenades.



La promenade doit être un véritable plaisir pour tous les villageois ! Pour aider les propriétaires de chiens à effectuer ce geste citoyen, des sacs gratuits (destinés à

ramasser les déjections de votre chien) sont à votre disposition dans les canisites installés à différents endroits de la commune et à la Mairie. Ramasser les déjections de votre animal sans laisser aux autres les souvenirs de son passage, constitue un geste citoyen qui vous prendra moins d'une minute.

ET, bien sûr, donnons aussi l'exemple en ne jetant ni papiers, ni masques, ni cannettes sur la voie publique ! On compte sur vous !

Coussins berlinois à changer route de Furdenheim

Les coussins berlinois route de Furdenheim ont été abîmés et nécessitent un changement. L'étude est en cours pour installer des coussins en dur plus pérennes et selon les experts, plus silencieux.

Isolation de la salle des fêtes

L'isolation de la salle des fêtes fera l'objet d'une étude aussi bien sur le mur au nord portant des canalisations que dans sa totalité (toit, murs, fenêtres baies vitrées etc...

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE

Lundi de 16h à 18h
Mercredi de 9h à 11h
Jeudi de 16h à 18h

MERCI DE RESPECTER CES HORAIRES !

BUDGET PRIMITIF 2021

FONCTIONNEMENT			
Dépenses	947.869	Recettes	947.869
charges générales	235.868	impôts et taxes	355.091
charges de personnel	181.500	dotations	100.403
charges financières	100.000	autres opérations	492.375
autres opérations	430.501		
INVESTISSEMENT			
Dépenses	947.869	Recettes	947.869
emprunts	55.000	subventions	41.228
opérations réelles d'investissement	401.096	virement de la section de fonctionnement	234.201
investissement RPI	197.000	cession Ecole	300.000
autres opérations	294.773	autres opérations	372.440

S'WICHTIGSCHTE :

Ce budget primitif 2021 s'inscrit dans la continuité des budgets précédents.

300.000 € ont été inscrits en recette d'investissement dans le cadre de la cession du bâtiment de l'école. Cette somme permettra de financer le rachat de l'atelier communal dont le portage est actuellement assuré par l'Etablissement Public Foncier d'Alsace.

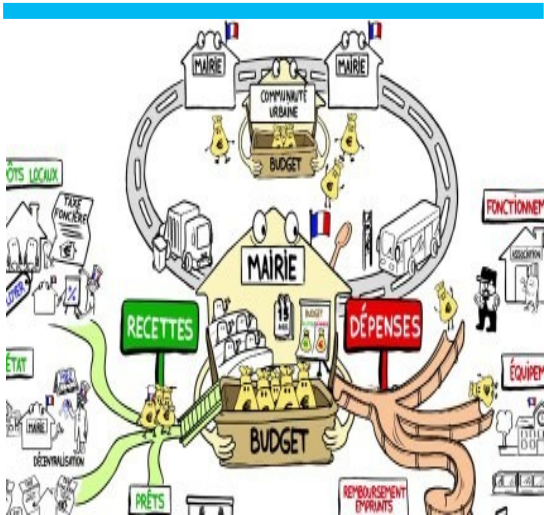
Suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, seuls les taux de Taxes Foncières sur les propriétés Bâties et Non Bâties ont été votés par le Conseil Municipal, sans augmentation par rapport à 2020 (respectivement taxe foncière (bâti) 27,49 et taxe foncière (non bâti)38,76)

Le Conseil Municipal a validé le principe d'un budget participatif d'un maximum de 500 € pour un projet d'intérêt général porté par une association ou un particulier.

Les projets d'investissement pour l'année 2021 portent notamment sur :

- *l'accès aux personnes à mobilité réduite à la mairie,
- *la rénovation de la salle du conseil,
- *l'isolation de la salle des fêtes,
- *les aménagements routiers,
- *l'amélioration du cadre de vie
- *la signalisation communale.

Ces projets seront également financés par des demandes de subventions auprès l'Etat (DETR), la Région Grand Est (Climaxion, bilinguisme) la Collectivité Européenne d'Alsace (Fonds de Solidarité Communal) et la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ac-kerland .



La Bibliothèque

19 mai 2021 : Le couvre-feu passera de 19h à 21h, et la bibliothèque retrouvera à cette date ses horaires habituels : Lundi de 16h à 18h Mardi /avec marché de 17h 30 à 19h Jeudi de 17h30 à 19h Samedi de 10h à 12h. Des nouveaux romans vont bientôt garnir les rayons, venez les découvrir!

Samedi 26 juin à 15h : La Bibliothèque va participer à l'événement national « Mots dits, Mots lus ». Dans les jardins Partagés du Moulin, chacun pourra venir lire un texte de son choix , drôle , original ou poétique...suivi d'une collation dans le respect des gestes barrières. Vous pourrez vous inscrire par le biais d'un bulletin édité par la BQ et sur le site Kolibris. www.kolibris.kochersberg.fr et www.motsditsmotslus.com

Vendredi 2 juillet 20h Conférence de Charles Wanner « la Géobiologie » ou »la recherche de perturbations naturelles et artificielles à l'intérieur de notre habitation »

Charles Wanner présentera son livre et répondra à vos questions : Quelles sont les perturbations naturelles ? (les veines d'eau, les failles, le radon, ...) Quelles sont les perturbations artificielles ? (les champs électriques, la téléphonie mobile, la 5G, le WIFI, ...) Quelle est la qualité de l'air intérieur dans votre habitation ? Peut-on apporter des améliorations et quels sont les bons réflexes à mettre en pratique ? Les bulletins d'inscriptions seront envoyés et mis en place sur www.kolibris.kochersberg.fr

Samedi 31 juillet à 10h Atelier fabrication d'un cerf volant pour les enfants. Selon les normes des gestes barrière. Les bulletins d'inscriptions seront envoyés et mis en place sur le site www.kolibris.kochersberg.fr

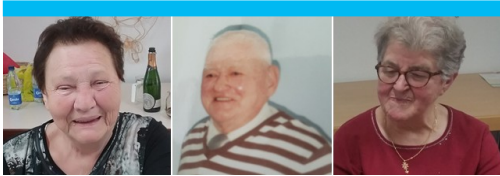


Groupe Folklorique

Le Groupe Folklorique de Quatzenheim a été sollicité pour participer à Furdenheim au festival Vents d'Est les 9, 10 et 11 juillet prochains. De même les membres du Conseil Communautaire des Jeunes du Kochersberg en Commission Solidarité, ont pour projet de monter un resto éphémère solidaire, avec une soirée le 25 septembre 2021 , cela dans un ou deux corps de ferme de Quatzenheim et a sollicité le Groupe Folklorique de Quatzenheim pour animer la soirée...Si les contraintes sanitaires le permettent, il en sera ravi.



Les Hirondelles Les hirondelles attendent toujours avec impatience de se retrouver, peut être cet été, et correspondent entre elles toujours par leur Journal de l'Association. Le bureau et les membres ont été très touchés par le décès brutal de trois d'entre eux qui occupaient une place irremplaçable en leur sein, Germaine Fischer, René Reyss ancien Président et Annie Lobstein. Ils adressent leurs condoléances les plus attristées à leurs familles.



Course relais en commémoration du serment de Koufra

En commémoration du 80^e anniversaire du serment de Koufra, le régiment de marche du Tchad, basé en Alsace, effectuera une course en relais partant de Saint-Martin-de-Varreville jusqu'à Strasbourg en juin 2021, sur l'itinéraire emprunté par nos anciens. A cette occasion un binôme traversera notre village de Quatzenheim. En attente de validation par les autorités, l'heure et la date exacte du passage seront communiquées ultérieurement.

Appel à Projets Budget Participatif

L'idée d'un budget participatif est celle de proposer aux habitants de participer directement à la définition des investissements communaux. Afin d'associer les Zwätzner aux projets du village, et à titre expérimental, il a été décidé, dans ce budget 2021, d'allouer une somme de 500 € maximum pour un ou plusieurs projets d'intérêt général portés par un ou plusieurs particuliers ou associations. Ces projets peuvent être de tous types mais devront concerner les thèmes de l'écologie, du développement durable, du patrimoine ou du vivre ensemble. Ils devront faire l'objet d'un dépôt de dossier (description du projet, identités des porteurs, plan de financement et RIB) en mairie avant le 30 septembre 2021. La commission « finances » sera compétente pour évaluer les projets.

Don du sang

Lors de la dernière collecte de sang à Quatzenheim, vous avez été très nombreux à répondre présent à notre appel et à celui de l'EFS. En effet 88 personnes se sont déplacées pour donner un peu de leur sang et de leur temps pour les malades qui en ont besoin. Un grand merci à eux et sur-



tout aux jeunes qui dès 18 ans n'hésitent pas à venir grossir la grande famille des donneurs de sang bénévoles. Nous espérons vous retrouver tout aussi nombreux lors de notre prochaine collecte. Nous serions également

ravis si un ou une habitant(e) de Quatzenheim venait rejoindre notre association. La tâche n'est pas trop chronophage et ne nécessite aucune autre compétence que celle de vouloir aider son prochain. N'hésitez pas à nous contacter : **Stéphanie Barth**
06 67 66 98 06
barthstef67@gmail.com ou lors de la prochaine collecte.

Jeudi 22 juillet à Furdenheim /
Jeudi 23 septembre à Osthoffen /
Jeudi 2 décembre à Quatzenheim
Toutes les collectes ont lieu de 16h30 à 20h..

Report du Trail 2021

Les 10 ans du Trail qui auraient dû avoir lieu en 2020 ont été reportés en 2022 suite à la situation sanitaire encore précaire. Cette grande fête du sport et de la convivialité ne peut en effet se dérouler sous les contraintes et sans la joie, la bonne humeur et le rassemblement festif nocturne, qui font du TDK, premier Eco-Trail un des Trails le plus apprécié d'Alsace.



Paroisse Protestante

Samedi 15 mai 2021 à 17h, culte à 4 pattes à Hurtigheim
Dimanche 23 mai 2021 à 10h confirmations à Hurtigheim.



Le culte à 4 pattes..

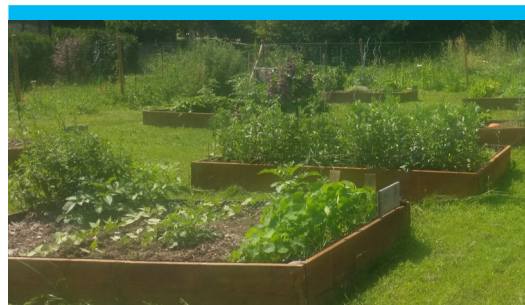
Dimanche 6 juin 2021 à 10h à
Quatzenheim, culte en plein air entre l'église et la salle paroissiale. Installation du nouveau conseil presbytéral et remerciements aux sortants.



Le nouveau Conseil Presbytéral

Jardins Partagés du Moulin

Les jardins Partagés du Moulin ont accueilli 3 nouveaux membres. Cette année au centre des jardins 3 emplacements ont été ensemencés de prairies mellifères. Contactés par le Département, l'Association va déposer un dossier de demande de subventions destinées aux Jardins Partagés du Grand Est. Cela pour implanter des haies mellifères et locales sur le pourtour des jardins, faire une étude d'eau souterraine et s'équiper de matériel éco-responsable.

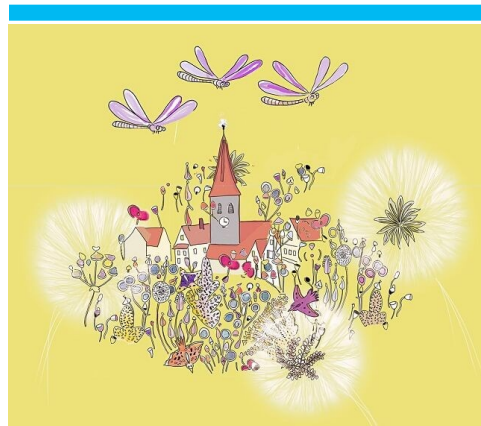


Spécial Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme inter-communal (PLUi) est tout d'abord un document stratégique : il comporte des orientations sur l'évolution du territoire à l'horizon 15-20 ans.

Il est d'autre part, un document réglementaire : il régit l'évolution des parcelles, notamment à travers l'instruction des permis de construire et d'aménager.

C'est en quelque sorte un projet de territoire, décliné en projets urbains à l'échelle de chaque commune, accompagné de règles qui doivent être respectées par tout projet public ou privé, soumis ou non à autorisation.



Depuis le 14 novembre 2019 le PLUi qui regroupe l'ensemble des différentes communes du Kochersberg et de l'Ackerland remplace l'ancien POS (Plan d'Occupation des Sols)

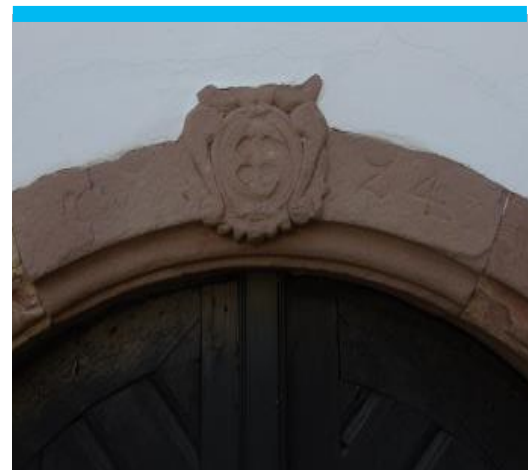
Ce document vise à assurer un développement urbanistique cohérent des villages au sein de notre communauté de communes. Il fixe en conséquence les règles de construction, d'aménagement et d'utilisation des sols au niveau du territoire.



Afin de maintenir ce document à jour, il est procédé régulièrement à des modifications qui ont pour but de permettre aux communes d'ajuster les orientations d'aménagements et de programmation du PLUi.

Une telle modification étant en cours actuellement le conseil municipal a décidé de présenter au conseil communautaire les modifications suivantes :

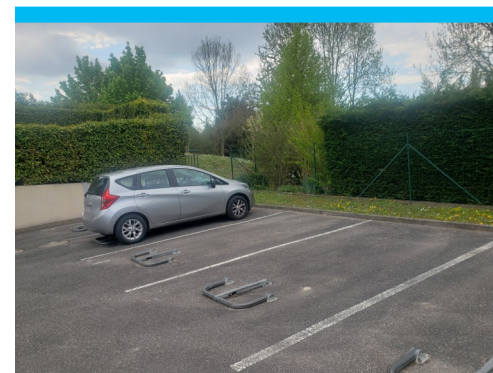
1. Revoir certaines classifications des habitations dans la liste du patrimoine classé, afin d'intégrer des mises à jour ;
2. Inscrire les porches dans la liste du patrimoine classé car ces derniers font partie du patrimoine de notre village ;



3. Supprimer la mention "brun" du choix des couleurs des tuiles afin de préserver, comme d'autres communes du Kochersberg, une harmonie



3. Passer le nombre de places de parking en zone UA de 2 à 2,5 places par logement afin de limiter les problèmes de stationnement sur la voirie ;



4. Reclasser en zone 2 AU (*2) la zone 1 AU (*1) Ouest (zone de 2,2 ha entre la rue de la Vallée, la rue des Seigneurs et la rue Principale), zone sur laquelle pouvait s'envisager un nouveau lotissement.

L'ensemble de ces décisions nous permet de maîtriser l'urbanisation.

Le conseil municipal a approuvé ces modifications, à une très large majorité. (12 voix pour et 3 abstentions)

Spécial Urbanisme

Il est important que chaque habitant comprenne ces demandes faites par leur conseil municipal.

Tout d’abord elles s’appuient sur les règles du nouveau PLUi où il est inscrit :

la commune de Quatzenheim « doit porter une part du développement démographique du territoire et participer à la croissance globale ce qui nécessite la création d’environ 90 logements supplémentaires à Quatzenheim d’ici 2035 ». Soit en moyenne 6 logements chaque année pour les 15 années à venir.

Pour assurer son développement, la commune mise intégralement sur son potentiel intramuros. Ce que l’on appelle communément les dents creuses à l’intérieur du village.

Les villages auront vocation à maintenir un développement adapté à leur échelle, aux capacités de leurs équipements, notamment scolaires et à affirmer leur identité rurale et la qualité de leur cadre de vie. La commune vient d’investir une somme de 4,25 millions € pour la construction d’une école maternelle et une école primaire.

Pour apporter une réponse aux besoins en matière d’habitant, adaptés aux différentes échelles il conviendra de maîtriser la croissance démographique entre 0,8% et 1% de taux de variation annuel moyen. Soit en moyenne 8 nouveaux habitants par année.

Favoriser la biodiversité et protéger les trames vertes

(continuités écologiques) au cœur et en périphérie des zones bâties par la préservation des vergers, des jardins et potagers.

La nouvelle zone classée en 1 AU (*1) ouest rue de la Vallée prévoit qu’elle est constructible sous réserve :

- 1. que les réseaux publics (eau, électricité, assainissement) installés en périphérie soient suffisants pour accueillir les nouvelles constructions.
- 2. que les voies d’accès soient réalisées.

Au regard de ces informations le conseil a procédé à une analyse d’intérêt général. Il a ainsi été constaté que :

Nos infrastructures routières sont saturées. Le Conseil, en concertation avec les habitants,

Ce n’est pas le cas actuellement dans la rue de la Vallée. Ces travaux – très coûteux – s’ils devaient se faire, seraient à la charge de la commune.

teste en ce moment des solutions pour réduire les nuisances causées par la forte circulation sur les axes qui traversent le village. Le niveau sonore généré par la circulation sur ces axes est déjà supérieur aux moyennes calculées sur le Kochersberg.

Une augmentation importante du trafic dans le village sans révision préalable – et sans doute coûteuse – du schéma de circulation n’est pas envisageable.

Par ailleurs, nous ne connaissons pas à ce jour l’impact du GCO et des possibles flux supplémentaires de véhicules sur les axes transverses dans notre commune.

L’école intercommunale, qui vient à peine d’être construite est déjà proche du maximum des effectifs prévus ;

Les infrastructures à réaliser pour un nouveau lotissement, au regard de leurs coûts très importants (plus de 300.000 euros), se feraient au détriment d’autres projets sur lesquels travaille la commune actuellement.

Notamment, une piste cyclable pour rejoindre celle qui ira vers Strasbourg, la renaturation de la Souffel, l’isolation du côté nord de la salle des fêtes, l’accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, l’achat de l’atelier communal, la plantation de nombreux arbres, etc.... ne seraient plus financièrement réalisables.

Ceci aurait un impact négatif sur l’environnement, sur les services rendus à nos concitoyens et sur la qualité de vie de chacun.

La zone de la rue de la Vallée (dont le reclassement en 2 AU (*2) est demandé) est l’un des poumons verts du village qui permet aux habitants de se promener et de se ressourcer, en continuité de la trame verte et bleue en cours d’aménagement à Quatzenheim. Elle constitue un lieu de vergers, prés, jardins et potagers.



La Convention ZNT

Le Conseil municipal a décidé de signer avec les exploitants agricoles une convention sur les Zones Non Traitées qui prévoit une compensation financière en contrepartie d’une zone de 5 mètres de non traitement de produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d’habitation .

A ce jour, 5 conventions ont été signées sur 5 parcelles et 3 sont en attente de réponses; Deux exploitants ont refusé de signer. Les espaces ainsi libérés seront enherbés ou fleuris.



Extension de la Loi Labbé

A partir du 1er juillet 2022, les pesticides de synthèse, seront désormais interdits dans (quasiment) toutes les zones non agricoles,, Ces interdictions comprenaient notamment les jardins des copropriétés, les parcs et jardins privés, les résidences hôtelières, les campings, les jardins familiaux, les parcs d’attractions, les zones commerciales, les lieux de travail, les établissements d’enseignement et les établissements de santé .

Désormais de larges zones sont désormais couvertes comme les copropriétés ou encore les cimetières Notre commune de Quatzen-

heim, avec son cimetière entièrement enherbé a largement anticipé cette mesure et se trouve, d’ores et déjà dans le respect de cette loi. De même, ont été ajoutés les aérodromes ...

Haies Bentjes pour le Storiche Eck



Lors de l’entretien avec Eric Charton et Laura Perrin de la Cocoko sur le bilan des déchets verts de la commune, une suggestion a été faite concernant les branches et bois coupés. Il est possible de les stocker entre des piquets pour monter une haie à la fois séparation, brise vue et lieu de biodiversité pour les insectes et la petite faune. Une solution à mettre en place pour les espaces de stockage à créer de compost, broyats au Storiche Eck.



Les Ruches peinent..

Le froid et les faibles floraisons n’aident pas nos abeilles qui ont du mal à sortir (au delà de 15 degrés) et à butiner. Dans une ruche, la reine doit être changée car celle en place n’est plus pro-

ductive. Cette année la production de miel de printemps va être pénalisée.....il faudra attendre un bel été pour une récolte fin août plus conséquente.

Fleurissement

Cette année, le fleurissement se prépare avec une grande majorité de vivaces et de nouveaux bacs en bois qui vont décorer notre village avec un fleurissement raisonné.



Troc de Marie Hélène un succès !

Un troc de plantes vraiment sympa ! Tous les jardiniers présents ont pu échanger, troquer et discuter sur la biodiversité : il vaut mieux d’anciennes plantes coriaces que des plantes traitées de magasins . De plus en plus de succulentes et plantes grasses sont présentes, car résistant à la sécheresse.

Le prochain troc aura lieu fin septembre - début octobre . En attendant, les jardiniers vont planter... sans produits chimiques et avec que de l’engrais naturel type compost. Prenons soin des plantes ! , même des herbes folles, vraie réserve pour les insectes !



les infos de nos écoles

La nouvelle école maternelle avance !

Les travaux de l'école maternelle avancent à grand pas et vous pouvez déjà en visualiser les espaces.

Il y aura 5 salles de classes, les trois nouvelles classes font 70m², les deux anciennes 55 m² avec l'atelier 15 m² en plus, une salle de motricité ainsi que le pèriscolaire et le préau,

Des prestations haut de gamme

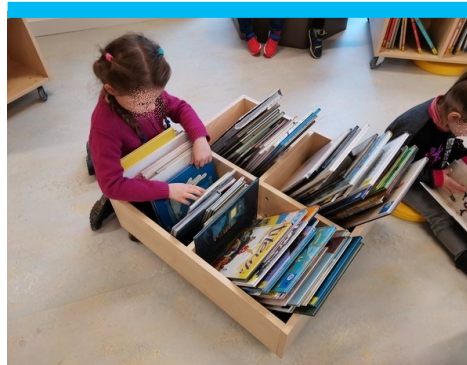
L'entrée de l'école est magnifique avec ses lumières intégrées. Il y aura 2 patios, une salle de repos pour la sieste des petits. Un grand hall d'entrée avec des escaliers / gradins. Une belle cour sera aménagée avec des espaces verts et une zone de jeux d'extérieur avec un revêtement adapté.



La BCD !!

La Bibliothèque Centre Documentaire du RPI à Furdenheim est équipée et les livres sont renouvelés régulièrement par les bénévoles de la Bibliothèque de Quatzenheim.

Les 2 classes de maternelle participent en ce moment à l'opération "Chut, on lit!".



Tous les jours en début d'après-midi les enfants ont 15 minutes de lecture dans la bibliothèque de l'école. Il s'agit de lecture libre, individuelle et silencieuse



Ces 2 classes ont également participé aux « graines d'histoire » en ligne.



(Les enfants reconnaissables sont volontairement floutés).

Les projets de ma commune

Spécial Urbanisme

Le conseil municipal s'est engagé lors de son élection à exercer une gouvernance respectueuse et à l'écoute de tous en privilégiant l'intérêt collectif du village et le cadre de vie de ses habitants.

Lorsque les conseillers sont appelés à se prononcer et à faire des choix d'avenir pour le village, les décisions sont prises en

L'ouverture à un nouveau lotissement rue de la Vallée, équivaldrait potentiellement à 44 logements supplémentaires en moins de 5 ans. Soit, sans demande rectificative du Conseil Municipal, un dépassement à prévoir de plus de 20% de ce même objectif assigné de 90 logements sur 15 ans

cohérence avec les besoins actuels mais aussi futurs, tout en restant réalistes budgétairement, dans un contexte où le financement public se fragilise. Au regard des derniers événe-

ments climatiques, il appartient au conseil de réfléchir en amont de ses décisions pour réaliser une transition durable rétablissant un équilibre entre les activités humaines et la nécessité de



protéger l'environnement.

Le Conseil Municipal souscrit pleinement à l'objectif qui lui est assigné par le PLUi « **porter d'une part le développement démographique du territoire et d'autre part, participer à sa croissance globale** »

Compte tenu de ces éléments, le constat est que notre contribution est déjà bien entamée et bien engagée, sur un rythme dépassant largement la moyenne attendue puisque 65 logements devraient sortir de terre d'ici fin 2023. Ce qui signifie qu'en 2

ans, 73% de l'objectif assigné à notre Commune pour 15 ans sera déjà atteint.

C'est donc avec cette triple volonté d'une gestion maîtrisée de l'urbanisme, d'une gestion responsable des dépenses publiques et d'une transition écologique durable que le Conseil Municipal demande à la communauté des communes du Kochersberg – Ackerland le reclassement en zone 2 AU (*2) de la zone ouest (rue de la vallée).

Par ce reclassement, le Conseil Municipal ne ferme pas définitivement cette zone à la construction. Il souhaite simplement une évolution plus maîtrisée, plus respectueuse des habitants et de l'environnement de la commune.

Ce sera en toute connaissance de cause, avec l'unique souci de l'intérêt général et du bien public communal que le conseil pourra, dans un second temps revoir à nouveau ce classement.

Il décidera alors de l'opportunité ou non de cette évolution majeure que constitue pour un village comme le nôtre l'implantation d'un lotissement qui représente une augmentation de près de 15% de sa superficie habitable et de sa population.

***1) Zone 1 AU = zone dotée d'équipements suffisants où il est potentiellement possible de construire des habitations**

***2) Zone 2 AU = zone peut devenir constructible si la commune décide de réaliser les différents réseaux et accès à l'énergie ou aux voies de transport.**



Bon Anniversaire !

Cette liste n'est pas exhaustive.
Les anniversaires notés sur ce bulletin sont pour les 70 ans, 75 ans et tous les habitants à partir de 80 ans.
Bon Anniversaire à nos Aînés!

TILLICH MARASCHIN Marie 91 ans le 1er mai

KOPF Anne 98 ans le 11 mai

GEIST Edouard 87 ans le 21 mai

LOBSTEIN Alfred 92 ans le 3 juin

MERKLING LUDWIG Georgette 87 ans le 3 juin

HEINTZ André 84 ans le 6 juin

SCHWARTZ DENNI Marguerite 75 ans le 17 juin

SPINDLER GEIST Evelyne 83 ans le 8 juillet

KERN MULLER Yvonne 90 ans le 12 juillet

MERKLING René 88 ans le 17 juillet

BARTH NIPPERT Marguerite 87 ans le 20 juillet

FREYSZ GEIST Marie Huguette 85 ans le 28 juillet

BARTH WAECKEL Yvonne 83 ans le 9 août

SCHURZ BLEICHNER Paulette 75 ans le 17 aout

CARNET

Toutes nos condoléances à la famille et aux proches de

Germaine FISCHER née ARBO-GAST décédée le 22 février 2021 à l'âge de 85 ans. Elle fut très active au sein de l'Association des Aînés de Quatzenheim, les Hirondelles

René REYSS décédé le 24 mars 2021 à l'âge de 88 ans. Il fut un des fondateurs du Football Club de Quatzenheim et Président de l'Association des Aînés de Quatzenheim les Hirondelles.

Anny LOBSTEIN décédée le 30 avril 2021 à l'âge de 85 ans. Elle fut très active au sein de l'Association des Aînés de Quatzenheim, les Hirondelles.

Bienvenue à :

Théa, Xiaoling, Sofia LIU née le 24 janvier 2021 à Strasbourg

Jules, Joseph, Armand MATZINGER né le 12 février 2021 à Strasbourg

Aloïs CEBADERO né le 7 mars 2021 à Strasbourg

Anna KOHL née le 24 avril à Strasbourg

Un arbre pour chaque nouveau né



A chaque naissance, la Commune de Quatzenheim offre un arbre fruitier aux heureux parents. Il peut être planté dans leur jardin pour que l'enfant le voit grandir ou dans un jardin communal avec une étiquette portant son nom et sa date de nais-

sance. Un geste pour l'histoire de notre commune et pour l'environnement.

OUVERTURE DU CENTRE DE VACCINATION COVID A TRUCHTERSHEIM

Depuis le 12 avril, l'Espace terminus accueille un centre de vaccination. A partir du 15 mai, les personnes entre 50 ans et 60 ans pourront prendre rendez vous au 09.70.81081061 ou sur Doctolib « Vite, ma dose ! ». Heures d'ouverture du Centre : du lundi au vendredi de 13h à 17h et le samedi de 9h à 17h

ESPACE COLUMBARIUM

Depuis quelques mois plusieurs cases de l'espace columbarium, jusque là inoccupé, sont réservées. Cet espace arboré en même temps que l'engazonnement de notre cimetière permet aux familles de se recueillir dans le respect et la sérénité avec une autre alternative de plus en plus usitée dans les cimetières de nos villages alsaciens.



ATTENTION AUX POISONS ANTI SOURIS DANS LES CHAMPS

Nous rendons attentifs les propriétaires de chiens et de chats qui se promènent, à surveiller leurs compagnons à quatre pattes lors de ballades. Particulièrement le secteur du passage rue des Seigneurs et rue de la Vallée car des produits anti-souris y ont été trouvés en plusieurs endroits.

COMITÉ SÉCURITÉ CIRCULATION

Lors des réunions avec les habitants, un certain nombre de pistes de travail ont été débattues afin de les proposer pour avis aux responsables du Conseil Départemental devenu Collectivité Européenne d'Alsace (CEA) entre temps. Parmi ces propositions il y avait la mise en place d'écluses qui seraient placées sur la D 228 à l'entrée du village venant de Fessenheim et à l'entrée du village venant de Hurtigheim. Après quelques réunions avec les services de la CEA, une écluse double a été installée depuis le 29 mars à titre d'essai à la sortie de la route de Fessenheim. Elle est restée en place pendant 1 mois. La CEA a placé un compteur enregistrant la vitesse et le nombre de voitures qui passent chaque jour pour recueillir des statistiques couvrant la période où l'écluse était en place. Ce compteur restera sur place après le retrait de l'écluse pour prendre les mêmes



renseignements sans l'écluse. Nous aurons un compte-rendu avec les relevés de vitesses et le nombre de véhicules jour. Ce compte-rendu devrait également faire émerger de nouvelles propositions.

Il a également été validé qu'une écluse simple sera installée durant 1 mois à titre d'essai à l'entrée du village sur la route de Hurtigheim le 15 juillet prochain. A l'issue, un état des lieux sera réalisé pour décider de la suite à donner. Bien sûr, l'avis des habitants sera de nouveau sollicité

avant que le conseil municipal prenne une décision finale.

Priorité à droite dans le village

Suite à la rencontre du Comité Consultatif Circulation avec le Département, la mise en place de la priorité à droite dans le village (avec un sens unique inversé pour la Rue des seigneurs) est sérieusement envisagé par le Conseil Municipal.

ET SI LA PRIORITE A DROITE DEVENAIT LA REGLE DE BASE POUR LES INTERSECTIONS DU VILLAGE ?

Le constat est le même dans de très nombreux villages du Kochersberg et de l'Ackerland : les automobilistes roulent trop vite dans la traversée du village.

Grâce à un radar pédagogique placé à l'entrée du village, le conseil municipal a constaté que la vitesse autorisée à 40 km/h n'était presque jamais respectée. Ce non-respect de la vitesse constitue un danger permanent pour les habitants et notamment pour les enfants, mais aussi des risques d'accidents, des nuisances sonores et une augmentation sensible de la pollution de l'air.

Au regard de ce constat, la municipalité, à travers le comité consultatif sécurité - circulation, a travaillé sur des pistes pour



tenter d'apporter des solutions aux problèmes.

Le conseil municipal souhaite que les automobilistes se responsabilisent davantage et proposera très rapidement une autre piste qu'elle va travailler dans les jours à venir avec le conseil départemental. Il s'agit de proposer **de remettre en place dans toutes les rues du village la priorité à droite. (Avec un sens unique inversé pour la Rue des Seigneurs)**

Les usagers de la route devront, comme ils le font dans quasiment toutes les communes du Kochersberg où la priorité à droite est la règle, adapter la vitesse selon la visibilité. Mais cela pourrait également permettre à la commune de faire des économies pour l'achat et la mise en place d'éléments de sécurité qui apportent forcément de la gêne et qui doivent être entretenus et remplacés régulièrement.

COMITÉ ENVIRONNEMENT

BORNE ÉLECTRIQUE A RECHARGE RAPIDE

Un prestataire nous ayant proposé une rencontre pour envisager la mise en place d'une borne électrique rapide pour voiture et vélos, nous souhaitons avoir votre avis sur cette possibilité. Vous trouverez une enquête dans votre bulletin municipal et nous vous remercions de vos réponses qui seront prises en compte pour s'engager ou non dans ce projet.

ETUDE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS

Une étude sur le coût et l'impact de panneaux photovoltaïques est en cours concernant les bâtiments publics, afin d'en connaître l'impact énergétique et le coût.